

LE JOURNAL DU

POUR CHANGER LE MONDE, IL FAUT LE PENSER AUTREMENT



N°23 - DÉCEMBRE 2010

RÉFORMES

Progrès ou régression ?



Préserver comme une nécessité ce qui est en réalité un choix politique favorable à la classe dominante : voilà la confusion entretenue par le Pouvoir et ses élites, à grand renfort de communication.

LA VOLONTÉ POPULAIRE PIÉTINÉE

Déjà, en 2005, lors du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen, dire « OUI » à l'Europe quelle que soit cette Europe était présenté comme une nécessité, puisqu'il n'existait pas de « *plan B* ». Il n'y avait donc pas d'autre politique possible. La France ne pouvait pas se ridiculiser et se singulariser aux yeux de ses voisins. Il fallait voter OUI parce que tous les autres allaient le faire ! Nous connaissons la suite : le peuple s'est exprimé. Qu'importe ! Bafouant honteusement la démocratie, le Parlement a piétiné la volonté populaire.

Aujourd'hui, rebelote : Ministres, Députés, Sénateurs l'ont répété : tout cela est arithmétique ; réformer est une nécessité et la seule attitude rationnelle est de travailler plus longtemps. Et puis, la France ne peut pas être le seul pays européen à maintenir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans. Il faut se résigner et

s'aligner. Il n'y aurait pas d'autre politique possible que le sacrifice des acquis sociaux ! Pourtant, en 1789, la France avait raison contre tout le monde en montrant que la Monarchie n'était pas le seul régime politique possible en décidant, dans la nuit du 4 août, l'abolition des privilèges. La France n'a pas craint de se singulariser. Aujourd'hui, elle le fait, mais sur des sujets moins glorieux : c'est en effet le seul pays européen à couvrir un Ministre condamné par le Tribunal à 750 euros d'amende pour injures racistes. C'est le seul pays européen dont un ex-Ministre était à la fois Ministre du budget, Trésorier du parti au pouvoir et Président du premier cercle des riches financeurs de ce parti au pouvoir ...

UNE RÉFORME DES RETRAITES NON VOULUE

En dépit des 69 % d'opinions défavorables, le pouvoir impose aux Français une réforme des retraites qu'ils ne veulent pas ! Les députés que nous avons élus avaient-ils le droit de voter contre ceux qui les ont élus ? Espérons que les citoyens sauront s'en souvenir en 2012, lors des législatives.

Tout et n'importe quoi doit être réformé,

c'est cela être moderne. Boulimie des réformes : les retraites, la Justice, l'Ecole, les universités, la Santé, les collectivités territoriales. Et si ce zèle n'avait pour but que de cacher une impuissance, dans ce monde dominé par le pouvoir économique et financier ? Ce qui est sûr, c'est que ces réformes vont toutes dans le même sens : liquidation du service public, régression sociale, atteinte grave à la démocratie, à nos libertés individuelles et publiques, remise en cause des acquis sociaux.

QUI PEUT CROIRE...

Enfin, qui peut croire qu'il n'y a plus d'argent lorsque les profits du CAC 40 passent de 47,3 milliards € en 2009 à 84,3 prévus en 2010 ? Qui peut croire que la présence des Roms en France est la cause des problèmes économiques et sociaux de notre pays ? Qui peut croire sans s'indigner que leur expulsion systématique et honteuse fera baisser la délinquance en France ?

Enfin, qui peut croire sans rire que le nouveau Gouvernement fera mieux que l'ancien ? « Réformite », alignement, mensonges, manipulation, marché de dupes... Ainsi va la politique en France.

Andrée ALZIARY

FORUM DES ASSOCIATIONS 2010: LA FAUSSE NOTE

Le Forum des Associations, c'est la rencontre, la convivialité, l'amitié, la découverte, la curiosité, la connaissance, les retrouvailles, la concorde. C'est ainsi que le Cercle Progressiste Carnussien (CPC) conçoit un tel forum annuel. Cette manifestation doit permettre un moment d'accueil, d'exposition des avis, des idées dans un climat chaleureux.

CARNOUX A FÊTÉ LES ASSOCIATIONS. A SA MANIÈRE !

Ce Forum s'est tenu sur la place Lyautey le samedi 18 septembre 2010. Une initiative classique dans la plupart des communes en période de rentrée, mais qui n'avait pas eu lieu à Carnoux depuis plusieurs années. Rassemblement louable donc. Et le Cercle Progressiste Carnussien a exprimé son souhait d'y participer à l'occasion d'une rencontre informelle l'automne dernier. La réponse du maire et de son adjoint en charge de l'organisation, avait été néanmoins sans appel : le Cercle étant considéré comme une association «politique» n'avait pas sa place dans une telle manifestation destinée à promouvoir exclusivement les organisations à caractère sportif ou culturel, principalement à destination des enfants pour les inciter à exercer des activités extrascolaires. Ainsi seulement 25 associations (soit un quart des associations de Carnoux) ont pu se manifester, avec une écrasante majorité pour le sport, activité largement encouragée et soutenue dans notre ville. Toutefois certains stands ont dû échapper à la vigilance du Délégué aux Associations. Quelles activités sportives offrent à leurs adhérents le Lions Club ou l'association Carnoux Racines, pourtant en bonne place dans ce forum ? Elles sont donc culturelles... comme l'est évidemment aussi le Cercle Progressiste Carnussien depuis ses origines.

QUI VEUT NOYER SON CHIEN L'ACCUSE DE LA RAGE !

Par ailleurs la présence largement commentée à ce Forum par le préposé à l'animation du député, du conseiller général et d'un maire voisin marque fortement la préférence du maire envers les associations choisies.



Honoré DAUMIER
Salon des Refusés (1863)

La ségrégation arbitraire opérée a priori par la mairie est-elle acceptable ? Il y aurait ainsi les bonnes associations, dignes d'être visibles, et les autres, qu'on écarte sous des prétextes fallacieux. On oubliera très vite, par indulgence, l'argument mensonger du manque d'espace disponible avancé par un responsable municipal en réponse à une question posée lors de la manifestation. Ce quasi mépris envers les associations actives signe l'étroitesse d'esprit d'une municipalité qui cultive un «entre-soi» complaisant et qui semble oublier... le reste du monde !

Le CPC une association qui a été créée, rappelons-le, pour «favoriser l'information, la participation et les rencontres entre citoyens, créer des lieux permanents de débats relatifs à l'évolution de la société, tant sur les aspects sociaux, culturels, éducatifs, économiques que sur les grands enjeux planétaires, et développer la démocratie participative». La principale activité du Cercle, outre la diffusion périodique d'une lettre d'information et l'animation d'un blog collectif, consiste à organiser sur Carnoux des conférences d'accès libre et gratuit sur des thèmes très variés et susceptibles d'intéresser un large public. Citons ainsi parmi les récentes conférences organisées par le Cercle : « Darwin et la théorie de l'évolution : héritage et dérives », « Les planètes du système solaire vu par les sondes spatiales » ou encore « Parc national des calanques : quels enjeux pour Carnoux ? » et tout dernièrement « Quelles évolutions dans le transport ferroviaire régional ? » Le fait de « porter à connaissance » l'existence de ces

forum des associations culturelles et sportives



Salon des Refusés
CARNOUX EN PROVENCE 2010

invitations à la réflexion et au débat républicain, laïque et démocratique semble relever d'une culture qui fragilise cet «entre-soi» qui néglige la diversité et écarte toute controverse.

VERS UN FORUM 2011 OUVERT À TOUTES LES DIMENSIONS DE LA VIE CITOYENNE

Le CPC a donc fait son deuil de sa participation au Forum 2010. Le maire a cependant pris bonne note des protestations et a promis en séance du conseil municipal que la prochaine édition de ce forum serait élargie. Le CPC se réjouit de cette promesse et attend une véritable rupture avec une conception archaïque et spécieuse dans le déploiement de la vie citoyenne à Carnoux. Pour nous, toutes les associations, sans distinction aucune, constituent le véritable patrimoine vivant de Carnoux. Une grande partie de ce vivier demeure malheureusement ignorée des visiteurs du Forum 2010.

Par contraste, il faut savoir que dans les villes de Roquefort la Bédoule, Cassis, La Ciotat et Gémenos, toutes les associations sont présentes à leur Forum. Après 12 ans d'absence le Forum des Associations de Carnoux a, par frilosité excessive, raté son grand retour. L'organisation de l'édition 2011 apportera-t-elle la preuve d'une plus grande ouverture d'esprit à l'égard de la diversité associative ? On ne peut que le souhaiter.

S.J.

Conférence

QUELLES VOIES POUR LE FER RÉGIONAL ?

Avec l'augmentation de la circulation routière et des difficultés à stationner en ville, beaucoup d'entre nous font le choix de rejoindre Marseille en train, depuis Cassis ou Aubagne, pour le travail, faire des courses ou prendre un autre train à la gare Saint-Charles, mais l'expérience n'est pas sans risque, du fait des retards, voire des annulations de trains, qui engendrent stress et énervement... Pour tenter de mieux comprendre les enjeux et contraintes liés au développement du transport ferroviaire régional, le Cercle Progressiste Carnussien a invité Jean Yves Petit, vice-président du Conseil Régional en charge des transports et de l'éco-mobilité, à en débattre, avec une trentaine de Carnussiens qui avaient bravé la pluie ce 15 novembre 2010.

LE FER, 2^e POSTE DE DÉPENSE DE LA RÉGION

La Région est en effet depuis 1998 donneur d'ordre à la SNCF pour les TER (Transport Express Régional), tout en étant aussi en charge des LER (Lignes Express Régionales par autocars) et en gérant les Chemins de Fer de Provence. Pour l'année 2011, la Région prévoit de verser 260 millions d'euros à la SNCF pour assurer ce service, auquel s'ajoutent les dépenses d'investissement pour les infrastructures et le matériel, ce qui en fait le deuxième poste de dépense régional. En contrepartie, la SNCF est tenue d'assurer un service de qualité avec des tarifications raisonnables. En cas de défaillance (trains en retard ou annulés au dernier moment), elle doit payer des pénalités à la Région. Par ailleurs, du fait de l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires, la SNCF doit à son tour verser un péage à Réseau Ferré de France (RFF).

TRAINS TRIPLÉS EN 12 ANS

Depuis 1998, le trafic ferroviaire régional a considérablement augmenté, passant de 250 à 700 trains par jour, avec de l'ordre de 100 000 voyageurs transportés chaque jour. Cette augmentation de la fréquentation des lignes devrait encore s'accélérer dans les années à venir : depuis la rénovation de la ligne entre Marseille et Aix, 5 000 personnes l'empruntent chaque jour, mais 120 000 continuent à faire le trajet en voiture, ce qui laisse une forte marge de progression.

Pour faire face à cette demande croissante, les défis et les enjeux sont multiples :

- le matériel roulant doit être complété et progressivement remplacé par des voitures plus modernes et plus confortables. La

Région a ainsi en commande 16 trains Bombardier ainsi que des automoteurs Alstom mixtes électrique/diesel ;

- le réseau doit être amélioré et étendu avec la création de nouvelles voies dont la fameuse 3^{ème} voie entre Marseille et Aubagne qui devrait être mise en circulation en 2014 ;

- l'accessibilité doit être renforcée pour les personnes à mobilité réduite, ce qui suppose de lourds investissements pour rehausser les quais et aménager les gares ;

- la fréquence et la régularité des trains doivent sans cesse être améliorées pour attirer et fidéliser les usagers, ce qui a nécessité de travailler, avec la SNCF, à assainir le climat social ;



- la sécurité doit être garantie tant à bord des trains que dans les gares, en particulier en soirée ;

- la diffusion de l'information en cas de perturbation mérite aussi d'être renforcée afin de permettre aux usagers de pouvoir s'organiser en les informant le plus en amont possible ;

- les systèmes de tarification demandent à être harmonisés entre les différentes autorités organisatrices de transports collectifs, ce qui suppose de mettre en place des billetteries concertées et d'arriver progressivement à un système de tarification unique et des systèmes d'information globale ;



- il convient enfin de développer, à proximité des gares, des pôles d'échange pour faciliter ces multi-modalités avec les autres modes de transports tels que les bus, le métro, les tramways, le covoiturage, le vélo (avec la création de parkings sécurisés).

10 MDS € POUR LA LGV, 5 MDS € POUR LE TER

Depuis 2009 le tracé de la future LGV (Ligne à Grande Vitesse) vers Nice a été adopté : il devrait passer par Marseille et Toulon, ce qui favorisera les liaisons entre métropoles régionales à l'horizon 2023. Du fait des contraintes locales, il faudra construire une infrastructure d'une grande complexité technique. Le budget désormais prévu pour la LGV dépasse les 10 milliards d'euros mais il est aussi prévu un budget de 5 milliards d'euros pour la rénovation du réseau TER, afin de profiter de cette opportunité de la LGV pour améliorer en parallèle la desserte locale de l'Est marseillais vers Aubagne, Géménos et Cuges.

Jean Yves Petit n'a fait qu'effleurer la question du fret ferroviaire, désormais ouvert à la concurrence, à l'heure où moins de 10 % du transport de marchandise se fait par le train (et même 3 % seulement en région PACA)...

QUELLES RESSOURCES ?

En revanche, il a évoqué les difficultés liées au financement du transport ferroviaire de voyageurs. Alors qu'il faudrait investir des sommes importantes pour développer ce moyen de transport collectif et répondre à une attente croissante des usagers, les nouvelles ressources évoquées telles que la contribution climat-énergie (la fameuse taxe carbone, destinée aux économies d'énergie dans l'habitat et au développement des transports collectifs) a été abandonnée par le gouvernement et l'éco-vignette sur les poids lourds repoussée au-delà de 2012... De surcroît, certaines décisions récentes du gouvernement, dont la loi NOME qui se traduira par une hausse de 25 % des tarifs de l'électricité pour la SNCF, induisent directement un surcoût de plusieurs millions d'euros par an pour le budget de la Région, sans compensation de l'Etat. La décentralisation a permis de résoudre des problèmes au plus près du terrain, mais encore faut-il que les moyens donnés aux collectivités territoriales permettent d'accompagner cette évolution...

Cécile TONNELLE

PAROLES D'ÉLUS

GUY HELLIN, CONSEILLER MUNICIPAL DE GAUCHE



L'année 2010 qui se termine aura laissé son lot de difficultés pour bon nombre de familles dans notre pays. La crise qui perdure et les plans de rigueur mis en place par le Gouvernement n'ont pas épargné les Carnussiens (précarité, chômage, difficultés financières, surendettement, problème de l'emploi des jeunes). Cette fin d'année, synonyme de fête, sera cette fois placée pour certains sous le signe des privations et de la tristesse. Ayons une pensée et un geste généreux pour ces familles (peut-être votre voisin, des amis, un membre de votre famille) au sein desquelles les enfants sont les premiers affectés. N'oublions pas non plus tous ceux qui souffrent physiquement ou qui luttent contre la maladie, loin de leur domicile. J'aurai une pensée toute particulière pour tous ces bénévoles ou employés qui œuvrent efficacement au sein d'associations. Pour eux, pas de médailles ou de reconnaissance publique ! Que les fêtes qui s'annoncent vous soient chaleureuses et qu'elles vous apportent joie et bonheur.

POURQUOI S'INSPIRER DU MODÈLE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE ALLEMAND ?

Nos dirigeants politiques, toujours à la recherche de solutions extérieures pour répondre aux questions d'économie, d'emploi ou de formation, (serait-on à ce point à court d'idées en France !) et après avoir prôné le modèle libéral américain, se tournent vers l'Allemagne, le bon élève de l'Europe, dont la balance des échanges internationaux est positive et où le chômage est bien inférieur à celui que connaît actuellement la France.

L'Allemagne a su rebondir après la réunification, adapter, développer et renforcer son industrie, particulièrement son secteur de la création des machines outils, domaine où elle reste très en pointe. C'est dans cette direction que la création d'entreprises en France devrait s'orienter pour que tous les maillons de la chaîne industrielle soient dynamiques et par conséquent créateurs d'emplois pérennes. Mais qu'est-ce qui se cache derrière cette nouvelle attention portée à nos amis d'outre-Rhin ?

Pour commencer, nous vous proposons quelques éléments de réflexion sur le modèle de l'organisation de la journée scolaire des élèves en Allemagne et sur les enjeux pour la famille que posent les choix opérés.

COMMENT S'ORGANISE LA JOURNÉE SCOLAIRE DE L'ENFANT EN ALLEMAGNE ?

Les cours débutent à partir de 8h et se terminent à 12h, 13h ou 14h selon les âges. Les familles prennent alors en charge les enfants. La durée des cours est de 45 minutes (55 minutes en France pour le collège). Les élèves ont 5 jours de classe par semaine.

Alors que des expérimentations se font jour dans quelques établissements français pour assurer les enseignements dits fondamentaux le matin et les activités sportives et artistiques l'après-midi, ceci en référence à une pratique largement développée dans d'autres pays européens dont l'Allemagne, nous constatons que dans ce dernier pays, des écoles reviennent sur cette répartition de l'enseignement sur une grosse demi-journée en proposant une répartition des cours moins dense et plus équilibrée, facteur de moindre fatigue et de meilleure concentration.

La prise en charge des enfants dans la plupart des écoles allemandes s'arrêtant à 14h, les familles sont alors tenues de financer des activités périscolaires ou autres quand aucun des parents ne peut accueillir l'enfant à la maison. Les écoles qui adoptent le principe de la journée continue de cours sont payantes.

Le modèle qui prévaut encore en Allemagne est construit autour d'un principe de répartition sociale des rôles, le père de famille exerce une activité professionnelle et la mère de famille reste à la maison. Cette dichotomie n'est plus de mise. En effet, les femmes souvent diplômées valorisent leur formation et travaillent de plus en plus à l'extérieur. Cette situation est indispensable pour les familles monoparentales où l'adulte élève seul son ou ses enfants.

QUELS INTÉRÊTS POUR LA FRANCE ?

L'activité professionnelle des femmes est plus développée en France qu'en Allemagne, même si le différentiel tend à se réduire. L'adoption de mesures visant à augmenter la qualité de l'apprentissage scolaire des enfants sous-tend des choix d'organisation de la société et de l'organisation de la vie familiale.

Voudrait-on alors de manière insidieuse repositionner les femmes au foyer et faire baisser mécaniquement le nombre des demandeurs d'emplois féminins ? Envisage-t-on alors une augmentation des allocations familiales ? Voudrait-on transférer le coût des activités péri-scolaires des collectivités territoriales ou de l'Etat vers les familles, en diminuant ainsi la pression fiscale locale ou nationale et en augmentant la charge pour les familles, dont les plus modestes ? Enfin, qu'en serait-il de l'équité de traitement des enfants, de ceux dont les parents peuvent prendre en charge l'après-cours et de ceux qui ne le peuvent pas ?

Des questions sociétales qui vont bien au delà du simple enjeu de l'éducation. Rendez-vous est donné dans une prochaine chronique.

Maroiller

Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à l'adresse ci-contre.

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle Progressiste Carnussien
30 avenue Maréchal Foch
13470 Carnoux en Pce

www.carnouxprogres.com
<http://carnouxprogres.wordpress.com>